



Newsletter du 20 octobre 2026

Pour une surveillance au service de la stabilité et de la compétitivité. PLB : une taxe spéciale proposée pour UBS. Blanchiment d'argent : risques stables mais nouveaux défis. Pas de bonus pour les anciens cadres de Credit Suisse.

Un projet actuellement en consultation prévoit notamment d'élargir considérablement la palette des instruments de surveillance à la disposition de la FINMA, non seulement pour les banques, mais aussi pour l'ensemble des établissements financiers. Pourtant, la crise de Credit Suisse a montré que l'autorité de surveillance n'avait pas pleinement fait usage des instruments dont elle disposait déjà. Dès lors, comment justifier une nouvelle extension de ses prérogatives dans le cadre du projet actuellement en consultation ? En tout état de cause, la FINMA ne devrait pas perdre

- [allnews.ch](https://www.allnews.ch)

Après avoir tranché la question des fonds propres d'UBS, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats se penche désormais sur le *Public Liquidity Backstop* (PLB). Le Conseil fédéral souhaite inscrire ce mécanisme dans le droit ordinaire pour les banques d'importance systémique. La Commission soutient cet instrument, reconnu au niveau international et conçu pour faciliter la gestion de crise bancaire. Elle propose

- [AGEFI](https://www.agefi.ch) / [Reuters](https://www.reuters.com) / [allnews.ch](https://www.allnews.ch)

de vue l'importance cruciale de la compétitivité de notre place financière et devrait également s'interroger sur la manière dont elle peut contribuer à la renforcer. Ces préoccupations trouvent également un écho dans le débat politique. Un récent postulat parlementaire appelle notamment à une surveillance davantage proportionnée et fondée sur les risques, tenant compte de la diversité des modèles d'affaires et des coûts réglementaires supportés par les établissements de plus petite taille. Une surveillance efficiente est essentielle pour assurer à la fois la stabilité et la compétitivité de notre place bancaire.

- [finews.ch](https://www.finews.ch) / [finews.ch](https://www.finews.ch)

cependant un traitement différencié pour UBS, qui serait la seule banque tenue de verser une contribution forfaitaire en contrepartie de cette garantie. Dans son [communiqué](#), notre faîtière s'oppose très fermement contre cette contribution qu'elle qualifie de « nouvelle taxe spéciale ». Il appartiendra désormais au Conseil des Etats de trancher, avant que le Conseil national ne se penche à son tour sur la question.

- [finews.ch](https://www.finews.ch)



Le troisième [rapport national sur les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme](#) publié par la Confédération souligne que le niveau global des risques en la matière demeure stable en Suisse depuis 2021. Le crime organisé, la corruption, les infractions contre le patrimoine et les délits fiscaux restent les principales menaces, tandis que les risques liés au financement du terrorisme

- [AGEFI](#)

À la suite du sauvetage de Credit Suisse et de son rachat par UBS en mars 2023, le Département fédéral des finances avait ordonné la suppression des bonus non encore versés aux dirigeants de la banque, ainsi que leur réduction pour les échelons hiérarchiques suivants, une mesure touchant près d'un millier de cadres. Contestée, cette décision avait été jugée illicite par le Tribunal administratif fédéral au motif que la loi ne permettait qu'une suspension temporaire des rémunérations variables, et non leur suppression

- [Le Temps](#) / [AGEFI](#)

demeurent relativement limités. Les analyses mettent en évidence de nouvelles vulnérabilités liées aux technologies et au contexte géopolitique. Le rapport préconise ainsi de renforcer la coopération entre autorités et d'adapter les dispositifs de prévention et de surveillance afin de préserver l'intégrité de la place financière suisse.

- [finews.ch](#)

définitive. Le Tribunal fédéral a toutefois désavoué cette interprétation dans une décision du 15 octobre dernier. Il a estimé que l'art. 10a LB constitue une base légale suffisante pour réduire ou supprimer définitivement les bonus. Les juges de Mon-Repos ont estimé que de telles mesures répondent à un intérêt public majeur visant à empêcher que le soutien de l'Etat à une banque d'importance systémique ne serve à financer des rémunérations variables.

- [NZZ](#) / [SRF](#) / [finews.ch](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 7 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.